

# *L'essentiel*

de l'Autorité de  
sûreté nucléaire  
et de radioprotection

*avril 2026*

Dans un monde en constante évolution technologique, où les enjeux énergétiques, sanitaires et environnementaux sont prégnants, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) affirme son engagement au service de la protection des personnes et de l'environnement contre les risques liés aux activités nucléaires et aux expositions aux rayonnements ionisants, qu'ils soient d'origine naturelle ou artificielle.

L'ASNR, autorité administrative indépendante, s'appuie sur un collectif, intégrant activités de recherche scientifique, d'expertise, d'instruction et de contrôle. Elle intervient et conseille l'État dans les situations d'urgence.

Dans tous ses domaines d'activité, l'ASNR travaille en lien avec ses pairs au niveau européen et international.

---

## Nos principes d'action

### 1. Indépendance et impartialité

Nous menons nos missions au service de la sûreté et de la radioprotection en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des opérateurs et des intérêts privés.

### 2. Transparence et dialogue

Nous veillons à ce que les citoyens disposent d'une information claire et fiable sur les enjeux nucléaires et radiologiques. Notre action s'inscrit dans une démarche continue d'échange, de dialogue et de participation de la société à l'élaboration de nos décisions ainsi qu'à nos activités d'expertise et de recherche.

### 3. Compétence et sens des responsabilités

Nos décisions s'appuient sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'expertise des meilleurs spécialistes, et le sens de la proportion aux enjeux. La culture de sûreté et de radioprotection est au cœur de notre action.

### 4. Éthique, intégrité et rigueur

Nos actions sont guidées par des principes de rigueur et d'impartialité dans nos activités d'expertise et de contrôle, d'intégrité scientifique et d'éthique.

---

# Les missions de l'ASNR

---

L'ASNR assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche, d'appui aux autorités en situation d'urgence radiologique, de formation et d'information des publics.



© A. Morim/Médiathèque ASNR

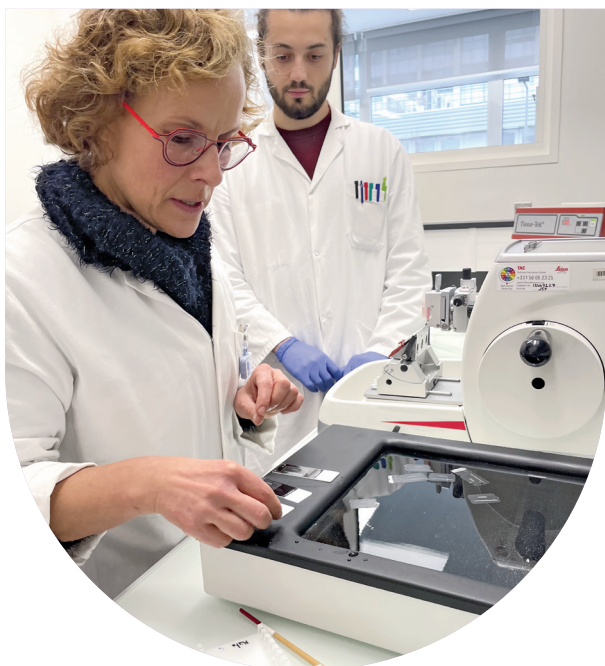
## CONTRÔLER

L'ASNR contrôle les activités nucléaires civiles tant sur les aspects matériels qu'organisationnels et humains. L'action de contrôle se concrétise par des décisions, des prescriptions, des inspections de terrain et, le cas échéant, des mesures de police ou de sanction.

## RÉGLEMENTER

L'ASNR contribue à l'élaboration de la réglementation, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décret et d'arrêté ministériel et en prenant des décisions réglementaires à caractère technique. Elle s'assure que la réglementation est claire, accessible et proportionnée aux enjeux.

L'ASNR instruit et délivre les autorisations individuelles des installations nucléaires, du nucléaire de proximité et les autorisations ou agréments relatifs au transport de substances radioactives.



© S. Clavelle/Médiathèque ASNR

## EXPERTISER

L'ASNR expertise la sûreté des installations nucléaires civiles à chaque étape de leur cycle de vie, de leur conception à leur démantèlement. Elle évalue les risques liés à l'usage des rayonnements ionisants pour la santé humaine et l'environnement, et participe à une veille permanente en matière de radioprotection.

## MENER DES RECHERCHES

Les programmes de recherche pluridisciplinaires de l'ASNR sont soit menés en son sein, soit en partenariat avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers.

Ils se déclinent selon deux axes :

1. maintenir et développer les connaissances et compétences nécessaires à l'expertise de l'ASNR ;
2. faire progresser les connaissances fondamentales.

Outre les centrales nucléaires, le champ de compétence de l'ASNR s'étend également aux combustibles nucléaires, déchets radioactifs, colis de substances radioactives, installations médicales, laboratoires de recherche, activités industrielles et à la protection des sources de rayonnements ionisants contre les actes de malveillance.

## EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

L'ASNR évalue la nature et la gravité de l'événement, son évolution et ses développements possibles, ainsi que les conséquences radiologiques avérées ou potentielles.

Elle conseille les autorités sur les actions de protection de la population et s'assure du bien-fondé des dispositions prises par l'exploitant pour rétablir la sécurité des installations.

## INFORMER ET DIALOGUER

L'ASNR informe le public de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France et participe à la mise en œuvre de la transparence en France. Elle rend compte de son activité au Parlement.

L'ASNR s'inscrit dans une démarche continue de dialogue avec les parties prenantes. Elle permet à tout citoyen de participer à l'élaboration de ses décisions ayant une incidence sur l'environnement, ainsi qu'à des projets de recherche.

## FORMER ET DÉVELOPPER LA CULTURE DE RADIOPROTECTION

L'ASNR propose une offre large de formations en sûreté nucléaire et radioprotection pour les professionnels utilisant les rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité.

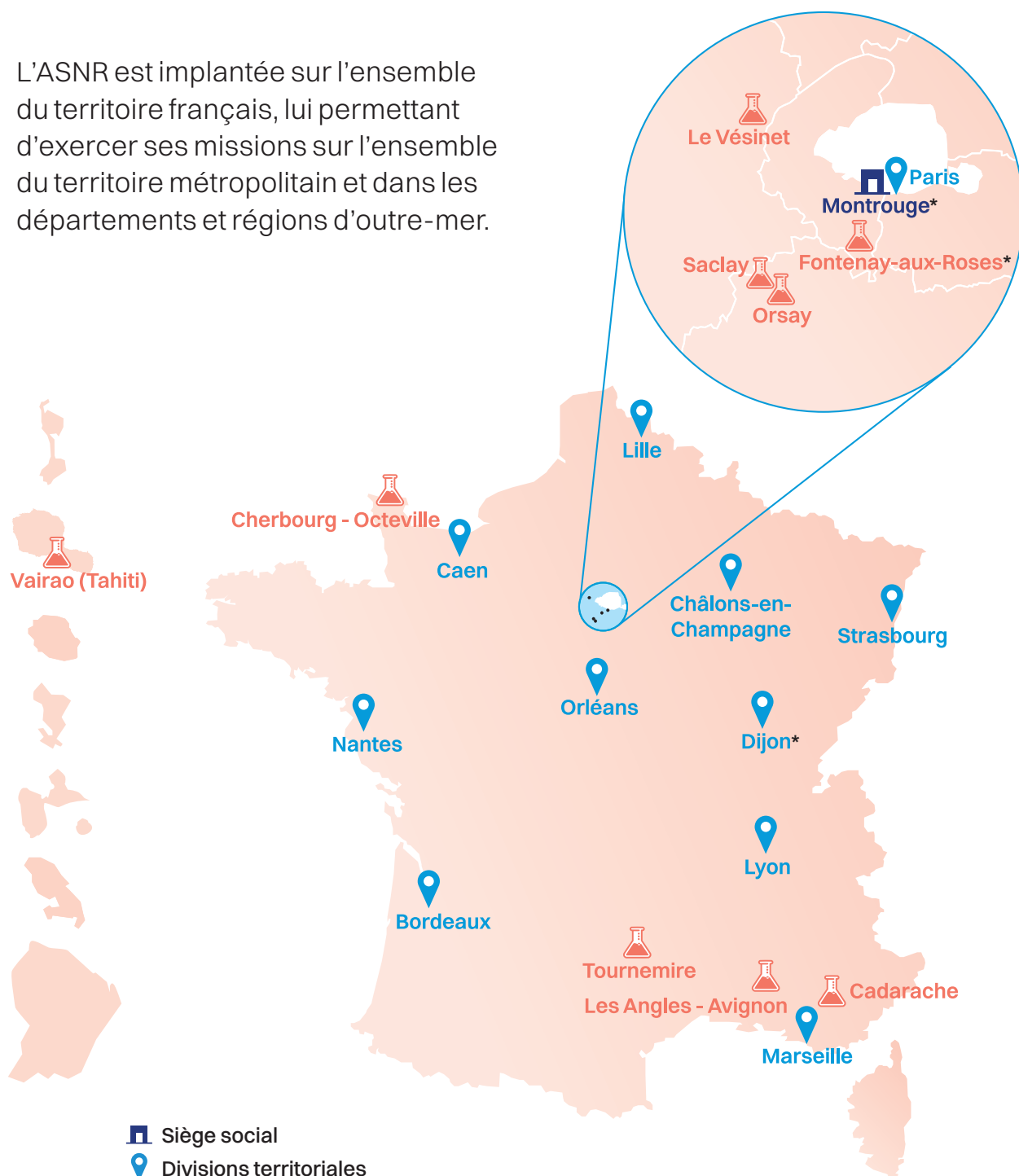
L'ASNR a pour mission de contribuer au développement d'une culture de radioprotection, c'est-à-dire à la capacité des citoyens à adopter ou mettre en œuvre des comportements adaptés face aux différentes situations d'exposition aux rayonnements ionisants.






© V. Bourdon/Médiathèque ASNR

# Les sites de l'ASNR

L'ASNR est implantée sur l'ensemble du territoire français, lui permettant d'exercer ses missions sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les départements et régions d'outre-mer.

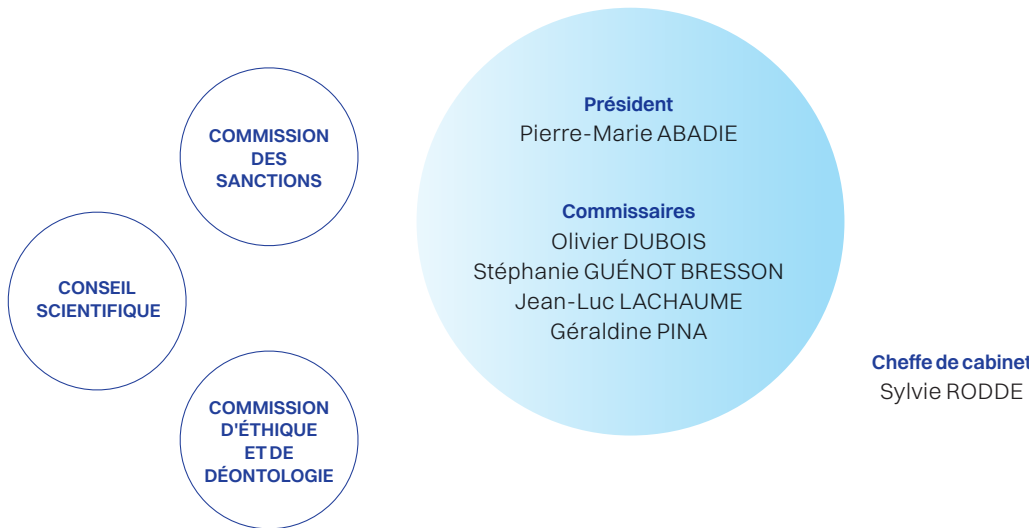


-  Siège social
-  Divisions territoriales
-  Expertise/Recherche
- \* Services centraux

# La gouvernance

au 15 avril 2026

## COLLÈGE



## COMITÉ EXÉCUTIF

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Olivier GUPTA

### DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

#### Contrôle NPX/LUDD/recherche

Pierre BOIS

#### Contrôle réacteurs

Julien COLLET

#### Affaires générales

Daniel DELALANDE

#### Expertise/recherche en radioprotection/environnement

Jean-Christophe GARIEL

#### Expertise/recherche en sûreté nucléaire

Sylvie CADET-MERCIER

#### Délégué aux affaires financières, immobilières et numériques

Jean-Patrick GOUDALLE

#### Inspecteur en chef

Christophe QUINTIN

#### Directeur scientifique

Vincent LAGNEAU

#### Directeur de cabinet

Jean-Karim INTISSAR

#### Conseiller partenariats et coordination interne

Patrice DESCHAMPS

#### Conseiller à la transformation

Michel ENAULT

### CONSEILLERS AUPRÈS DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### Conseiller international

Luc CHANIAL

#### Conseiller

Sylvain LAVARENNE

# Les services centraux

au 15 avril 2026

## DIRECTIONS MÉTIERS

**Direction des centrales nucléaires**

Rémy CATTEAU

**Direction du transport et des sources**

Fabien FERON

**Direction de l'expertise en sûreté**

Igor LE BARS

**Direction des réacteurs innovants**

Philippe DUPUY

**Direction des rayonnements ionisants et de la santé**

Carole ROUSSE

**Direction de la recherche et de l'expertise en environnement**

Marc GLEIZES

**Direction des équipements sous pression**

Flavien SIMON

**Direction de l'environnement et des situations d'urgence**

Christophe QUINTIN (*intérim*)

**Direction de la recherche et de l'expertise en santé**

Jean-Michel BONNET

**Direction des déchets, des installations de recherche et du cycle**

Bastien DION (*intérim*)

**Direction de la recherche en sûreté**

Patrice GIORDANO

## FONCTIONS TRANSVERSES

**Direction internationale**

Cyril PINEL

**Direction du pilotage scientifique**

Vincent LAGNEAU

**Mission de soutien au contrôle**

Julien HUSSE

**Direction du fonctionnement et de la performance**

Adeline CLOS

**Direction du dialogue et de la communication**

Marie RIET-HUCHELOUP

**Mission d'appui à la transformation**

Michel ENAULT

## FONCTIONS SUPPORTS

**Direction des ressources humaines**

Emmanuelle BELLANGE

**Direction des affaires financières**

Sandrine KIRCHENBAUM

**Direction des affaires juridiques**

Andy CONTESSO

**Université de la sûreté nucléaire et de la radioprotection**

Jean-Paul DAUBARD

**Direction des sites, de la sécurité et du patrimoine**

Thibault SARDENT

**Direction du numérique et de ses usages**

Simon TOURARD

**Cadarache**

Laurent AUDOUIN (*intérim*)

**Fontenay-aux-Roses**

Michelle AGARANDE

**Le Vésinet**

François VALLETTE

# Les divisions territoriales

au 15 avril 2026

**1**  
**BORDEAUX**<sup>(1)</sup>  
*Nouvelle-Aquitaine, Occitanie*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
Vincent JECHOUX  
CHEF DE DIVISION  
Paul de GUIBERT

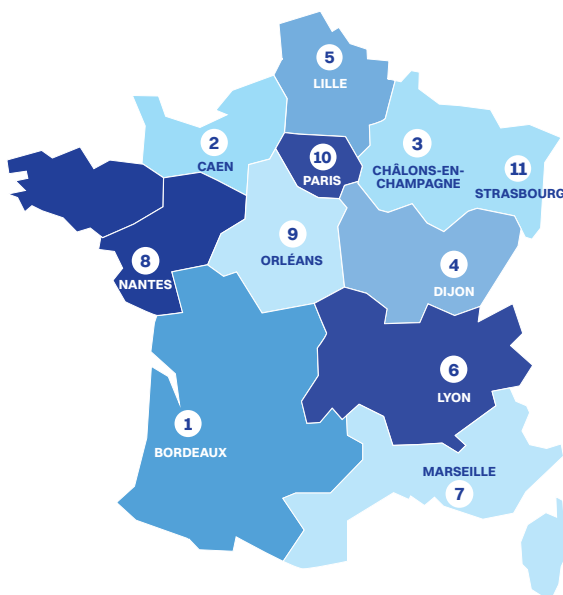
**2**  
**CAEN**<sup>(2)</sup>  
*Normandie*  
DÉLÉGUÉE TERRITORIALE  
Claire GRISEZ  
CHEF DE DIVISION  
Gaëtan LAFFORGUE

**3**  
**CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**<sup>(3)</sup>  
*Grand Est*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
Marc HOELTZEL  
CHEF DE DIVISION  
Mathieu RIQUART

**4**  
**DIJON**  
*Bourgogne-Franche-Comté*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
/  
CHEF DE DIVISION  
Marc CHAMPION

**7**  
**MARSEILLE**<sup>(1)</sup>  
*Corse, Occitanie,  
Provence-Alpes-Côte d'Azur*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
Sébastien FOREST  
CHEF DE DIVISION  
Pierre JUAN (*intérim*)

**10**  
**PARIS**<sup>(4)</sup>  
*Île-de-France, DROM-COM*  
DÉLÉGUÉE TERRITORIALE  
Emmanuelle GAY  
CHEFFE DE DIVISION  
Dominique BOINA (*intérim*)



**10**  
DROM-COM

**5**  
**LILLE**  
*Hauts-de-France*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
Julien LABIT  
CHEF DE DIVISION  
Thibaud MEISGNY

**6**  
**LYON**  
*Auvergne-Rhône-Alpes*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
Olivier DAVID  
CHEF DE DIVISION  
Paul DURLIAT

**8**  
**NANTES**  
*Bretagne, Pays de la Loire*  
DÉLÉGUÉE TERRITORIALE  
Anne BEAUVAL  
CHEFFE DE DIVISION  
Caroline BONDOIS

**9**  
**ORLÉANS**<sup>(2)</sup>  
*Centre-Val de Loire*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
Hervé BRÛLÉ  
CHEFFE DE DIVISION  
Albane FONTAINE

**11**  
**STRASBOURG**<sup>(3)</sup>  
*Grand Est*  
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL  
Marc HOELTZEL  
CHEFFE DE DIVISION  
Camille PERIER

(1) Les divisions de Bordeaux et Marseille assurent conjointement le contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et du transport de substances radioactives dans la région Occitanie.

(2) Les divisions de Caen et Orléans interviennent respectivement dans les régions Bretagne et Île-de-France pour le contrôle des seules INB.

(3) Les divisions de Châlons-en-Champagne et Strasbourg assurent conjointement le contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et du transport de substances radioactives dans la région Grand Est.

(4) La division de Paris intervient en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon.

# Chiffres clés

## EFFECTIFS

au 1<sup>er</sup> janvier 2026

# 2 082

personnels de statuts public et privé

# 366

inspecteurs

# 102

doctorants et  
post-doctorants

# 60

docteurs d'État ou personnes  
habilitées à mener des  
recherches



## BUDGET 2026

(incluant les recettes issues des activités de l'ASNR)

# 366 M€



## GOVERNANCE

en 2025

# 48

réunions du collège  
de l'ASNR

# 48

positions prises par le collège de l'ASNR



## INTERNATIONAL

en 2025

# 67

accords de coopération  
ou projets multilatéraux

# 74

accords de coopération  
ou projets bilatéraux

# 44

pays impliqués



## CONTRÔLE

en 2025

**1900**

décisions individuelles  
d'autorisation et  
d'enregistrement  
délivrées

**1951**

inspections



## EXPERTISE

en 2025

**211**

membres des groupes  
permanents d'experts

**130**

avis d'expertise

**23**

réunions plénières des  
groupes permanents d'experts



## PATRIMOINE INTELLECTUEL

au 1<sup>er</sup> janvier 2026

**41**

brevets en vigueur  
à l'étranger

**26**

brevets français en vigueur  
(dont 7 en copropriété)



## RECHERCHE

en 2025

**31**

thèses  
soutenues

**216**

publications répertoriées au  
*Journal Citation Reports (JCR)*



